

**Formulaire de
mise en candidature**

Prix Reconnaissance 2024



Le **Prix Reconnaissance** a été initié en 2004 afin de souligner le dévouement remarquable et la contribution exceptionnelle d'un-e membre à l'essor et au rayonnement de l'Association québécoise des cadres scolaires. Il vise à reconnaître le dynamisme, l'initiative et l'engagement de la lauréate ou du lauréat, ainsi que sa participation à la vie associative (conseil d'administration, commission professionnelle, section, congrès, comités, colloques, etc.).

Mises en candidature

- Tous les membres de l'AQCS ainsi que le personnel du siège social peuvent proposer des mises en candidature.
- Les candidatures doivent être appuyées et endossées par trois signatures.
- Les candidatures proposées doivent répondre à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité.
- Seuls les dossiers dûment complétés dans le cahier de mise en candidature et conformes aux exigences seront retenus.
- Les membres du comité de sélection ne peuvent soumettre de candidatures.

Conditions d'admissibilité

Être membre actif en règle ou avoir pris sa retraite depuis le 1^{er} janvier 2023.

Critères d'évaluation

Les candidatures seront évaluées en fonction des qualités professionnelles et personnelles ainsi qu'à l'égard des actions concrètes réalisées, tant au plan local que provincial.

Comité de sélection

Le comité a le mandat d'évaluer les candidatures et de choisir la lauréate ou le lauréat. Il est composé de six personnes :

- Benoît LeBel, lauréat 2022, directeur retraité des Services éducatifs aux adultes au CSS des Mille-Îles
- Stéphane David, directeur de comptes, La Personnelle, assureur de groupe auto, habitation et entreprise
- Julie Larouche, présidente du conseil d'administration de l'AQCS
- Jean-François Parent, président-directeur général de l'AQCS
- Dany Boulette, coordonnateur, service du développement professionnel de l'AQCS
- Louyse Trudel, responsable de la gestion administrative, direction générale de l'AQCS

Dépôt du cahier de mise en candidature

Date limite : 1^{er} mars 2024

Merci de joindre une photo de la personne mise en candidature.

Transmission à jst-hilaire@aqcs.ca, ou par la poste : 5600, boulevard des Galeries, bureau 610, Québec (Québec) G2K 2H6

Remise du prix

Le Prix Reconnaissance sera décerné lors du congrès de l'AQCS en avril 2024.

Pour information

Josée St-Hilaire, coordonnatrice aux communications, AQCS

jst-hilaire@aqcs.ca

418 654-0014, poste 224

Formulaire de mise en candidature

☐ Je joins une photo récente de la personne mise en candidature (JPG).

Nom _____

Centre de services scolaire _____ Fonction _____

Téléphone travail _____ Cellulaire _____ Courriel _____

1. Qualités professionnelles manifestées dans son engagement (200 mots)

2. Qualités humaines démontrées dans son engagement (200 mots)

3. Résumé de projets, réalisations ou interventions dignes de mention (200 mots)

4. Impact positif sur l'Association (200 mots)

Trois signatures d'appui à la candidature :

Déclaration de la personne responsable du dépôt de la candidature

Je certifie que la personne présentée a été informée du dépôt de sa candidature et que les renseignements fournis sont exacts. Cette personne accepte que sa nomination soit publiée dans les outils de communication de l'AQCS. La lauréate ou le lauréat accepte de recevoir son prix lors du congrès de l'AQCS en avril 2024. La présence de la lauréate ou du lauréat sera alors requise.

Signature _____

Date _____